

CONSEILLER/E FRANCE RÉNOV' HABITAT COPROPRIÉTÉ

POSTE À TEMPS COMPLET

CDI • H/F

JANVIER 2025

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Depuis sa création en 2012, l'ALEC Métropole Marseillaise œuvre au développement des conditions favorables à la transition énergétique sur le sud de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Positionnée à la croisée des enjeux énergie (maîtrise et production), habitat, patrimoine et territoire, l'ALEC assure des missions auprès des particuliers, des professionnels et des collectivités afin de leur apporter expertise, méthodologie et outils facilitant la conduite de leurs projets : rénovation énergétique de l'habitat, réhabilitation des copropriétés, politique énergétique communale, préservation du patrimoine public, production d'énergie renouvelable, etc. L'exercice de ces missions est réalisé en dehors du champ concurrentiel, de manière neutre et impartiale.

CONTEXTE

Dans ce cadre, l'ALEC est notamment l'une des opératrices du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) de la Métropole Aix-Marseille-Provence, plus connu sous le nom national France Rénov'. Elle porte ainsi une activité d'accompagnement gratuit et d'animation à destination des propriétaires de logements individuels ou collectifs privés, qu'elle co-anime avec le CPIE du Pays d'Aix.

MISSIONS

En concertation avec les autres conseillers France Rénov' dédiés à l'habitat collectif (copropriétés) et sous la direction de la Responsable du pôle Habitat, vous aurez pour missions :

1. L'accompagnement des particuliers en logements collectifs :
 - a. Informer et sensibiliser les copropriétaires et les syndicats sur la maîtrise de l'énergie, la réglementation associée, les techniques de rénovation, les énergies renouvelables et les dispositifs financiers correspondants : par téléphone, par mail, sur rendez-vous à Marseille, Aubagne, La Ciotat ou Septèmes-les-Vallons, lors de visites en copropriété ou lors d'évènements.
 - b. Délivrer des conseils techniques et financiers pour accompagner les projets de rénovation performante tout au long de leur parcours, en prenant soin de relancer les copropriétés aux étapes clés de leur projet.
 - c. Orienter les copropriétaires et les syndicats vers les professionnels référencés à l'ALEC (auditeurs, AMO, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux) et adaptés à leurs besoins ou vers les organismes ressources.
 - d. Analyser les études réalisées par ces professionnels : DPE collectif, audit énergétique, plan pluriannuel de travaux, diagnostic technique global, etc.
 - e. Assurer une veille technique, réglementaire et financière régulière sur la rénovation énergétique et les énergies renouvelables.

2. L'animation territoriale, en lien avec la chargée de communication :
 - a. Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions locales de sensibilisation (stands, visites de sites exemplaires, ateliers, etc.).
 - b. Participer à la communication interne et externe.
3. Le suivi d'activité :
 - a. Assurer le suivi précis des projets et le reporting de votre activité.
 - b. Utiliser, optimiser les outils et le processus d'accompagnement de l'ALEC.
4. La participation au réseau France Rénov'.
5. La participation à la vie de l'association et de l'équipe.

PROFIL RECHERCHÉ

- Formation BAC + 3 minimum, ou équivalent via expérience, avec une spécialisation en thermique du bâtiment.
- Expérience d'au moins 1 an dans un ou plusieurs domaines de compétence détaillés dans cette fiche.
- Intérêt pour les enjeux et problématiques liés au développement durable, à l'énergie et à l'habitat.
- Excellente connaissance du cadre technique, réglementaire et financier associé à la rénovation énergétique en copropriété, à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables.
- Appétence pour l'animation, les interventions en public et la pédagogie.
- Bonne maîtrise des outils bureautiques classiques et numériques de manière générale.
- Grande rigueur (rédaction de comptes rendus, respect des délais, organisation du travail, etc.) et intégrité indispensables.
- Autonomie, travail en équipe et esprit d'initiative.

LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste à temps complet en Contrat à Durée Indéterminée (CDI).
- 35h/semaine, organisation du travail du lundi au vendredi.
- Télétravail possible jusqu'à 3 jours/semaine après prise de poste.
- Tickets restaurant pris en charge à 53%, transports en commun pris en charge à 50%, prime de congés et mutuelle santé prise en charge à 70%.
- Indemnités kilométriques vélo pour le trajet domicile-travail.
- 2 demi-journées offertes d'incitation aux trajets responsables.
- Rémunération de 27 000 € à 30 000 € brut/an selon profil.
- Intéressement pouvant atteindre 2 000 €/an.
- Poste basé à Marseille, dans les locaux de l'ALEC Métropole Marseillaise.
- Déplacements réguliers sur la Métropole Aix-Marseille-Provence et occasionnels en région / en France.
- Travail occasionnel les soirs et week-ends.
- Permis B conseillé.

Date de prise de fonction : mars 2025

Votre candidature comprenant lettre de motivation, curriculum vitae et prétentions salariales est à adresser par mail à direction@alecmm.fr à l'attention de Monsieur le Président.

